

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 20 MARS 2014 A 18H30
- SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL -**

Présents : Bernard MAMET – Jacques ROMAND – Jean-Sébastien LACROIX - Robert BONNEFOY – Christophe MATHEZ – Gilles BOURQUI – Maurice VANDELLE – Annie BERTHET - Fabien CHAVIN GAZALIER - Béatrice CHAVETNOIR – Murielle BERTHET - Corine BOUVIER MARILLIER – Dominique AUZIAS - Sébastien BENOIT-GUYOD – Frédéric BOURLAND

Absents : Sylvie TINGUELY (pouvoir à Béatrice CHAVETNOIR) – Régis BAILLY-SALINS – Bernard DAVID -

Secrétaire de séance : Frédéric BOURLAND

M. le Maire a l'honneur d'ouvrir la dernière séance du conseil municipal du mandat avec un large quorum.

Le 20 mars 2014, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 à la salle du Conseil Municipal de la Mairie sous la présidence de Bernard MAMET, Maire. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire remercie les conseillers et auditeurs présents.

M. le Maire établit ensuite l'ordre du jour suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance

2. Approbation du compte rendu de la séance du 13 février 2014

3. Approbation du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

4. Instauration du Droit de Prémption Urbain sur le territoire de la Commune des Rousses

5. Finances :

5.1 Comptes administratifs 2013

- a) compte administratif 2013 du budget principal de la commune
- b) compte administratif 2013 du budget annexe de la chambre funéraire
- c) compte administratif 2013 du budget annexe du Fort des Rousses
- d) compte administratif 2013 de la Zone d'activités André Lizon
- e) compte administratif 2013 de la Zone d'activités du Bois de l'Ours
- f) compte administratif 2013 du lotissement des Crêtets

5.2 Approbation des comptes de gestion 2013

5.3 Affectation des résultats

- a) budget principal de la Commune
- b) budget annexe du Fort des Rousses
- c) budget annexe de la chambre funéraire

5.4 Vote des taux d'imposition

5.5 Taux de la taxe communale additionnelle aux droits d'enregistrement et à la taxe de publicité foncière

5.5 Subvention de fonctionnement au CCAS

5.7 Subvention de fonctionnement au budget annexe de la chambre funéraire

5.8 Budgets primitifs 2014

- a) budget principal de la Commune
- b) budget annexe du Fort des Rousses

- c) budget annexe de la chambre funéraire
- d) budget annexe de la zone d'activités André Lizon
- e) budget annexe de la zone d'activités du Bois de l'Ours
- f) budget annexe du lotissement des Crêtets

6. Personnel :

- **modification d'un poste d'agent de maîtrise principal en Technicien Territorial**
- **modification d'un poste d'infirmière en soins généraux de classe normale en infirmière en soins généraux de classe supérieure**

7. Indemnité pour le gardiennage de l'église communale

8. Tarifs d'accueil d'urgence à la crèche

9. Travaux SIDEK : programme de travaux et signature de conventions pour les opérations suivantes :

- **effacement BT et éclairage public rue de la Redoute, rue du Noirmont**
- **aménagement ZAC André Lizon**
- **effacement BT et éclairage public rue du Génie**
- **renforcement BT et éclairage public poste le Bert**

10. Liste des marchés signés par M. le Maire

11. Questions et informations diverses

M. le Maire propose au conseil municipal d'ajouter les questions suivantes à l'ordre du jour :

- signature d'une promesse d'acquisition avec M. Jean FANET
- indemnités de conseil et de budget au trésorier

Le conseil municipal décide à l'unanimité l'ajout de ces deux questions supplémentaires.

1 – Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Frédéric BOURLAND secrétaire de séance.

2 – Approbation du compte-rendu de la séance du 13 février 2014

M. le Maire demande aux conseillers s'ils ont des remarques à formuler sur le compte rendu de la séance du 13 février 2014. Aucune observation n'étant formulée, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 13 février 2014.

3 - Approbation du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

M. le Maire déclare :

« Nous arrivons au terme de ce qu'il convient d'appeler un marathon dont le coup d'envoi a été donné le 18.12.2008 avec la prescription du P.O.S. en P.L.U. Ensuite, il y a eu l'approbation du PADD, puis les réunions publiques... »

Plus près de nous, les dates importantes de la démarche sont :

- *4 avril 2013 : délibération arrêtant le projet de PLU*
- *13 septembre 2013 : mise à enquête publique de ce projet de PLU*
- *4 décembre 2013 : rapport et conclusions du commissaire enquêteur disponibles sur papier et sur le site de la mairie, indiquant que le projet de PLU répond aux exigences actuelles de la*

réglementation de l'environnement et de l'urbanisme. Il répond également aux attentes de la loi Grenelle II. « J'émet un avis favorable à l'élaboration du PLU de la Commune des Rousses. » a conclu le commissaire enquêteur.

Dans le prolongement de ce rapport et de ses conclusions, la commission d'urbanisme s'est encore réunie plusieurs fois : en décembre, janvier et février et je tiens à remercier le dernier carré d'élus qui a fait preuve d'assiduité, d'intérêt et de motivation jusqu'au bout.

Cette commission a validé les rectifications et modifications découlant de l'enquête publique et des remarques des Personnes Publiques Associées sans remettre en cause l'économie générale du P.L.U.

Donc l'heure est venue d'approuver ce projet de PLU, conformément à l'article L 123-10 du Code de l'Urbanisme. »

M. le Maire ajoute que la délibération sera transmise dès le lendemain au contrôle de légalité. Le Préfet a un mois pour exercer son contrôle de légalité.

M. le Maire donne lecture du projet de délibération sur lequel le conseil municipal doit délibérer :

« Le Conseil Municipal,

VU le Code de l'urbanisme et notamment les articles L 123-6 à L 123-15, et les articles R 123-24 et R 123-25 ;

VU la délibération en date du 21 mars 2002 ayant approuvé le Plan d'Occupation des Sols (POS),

VU la délibération en date du 18 décembre 2008 prescrivant la révision du POS en PLU,

VU la délibération en date du 04 avril 2013 arrêtant le projet de PLU,

VU l'arrêté en date du 13 septembre 2013 mettant le projet de PLU à l'enquête publique ;

ENTENDU les conclusions du commissaire-enquêteur dans son rapport en date du 04 décembre 2013 ;

CONSIDERANT que la consultation des personnes associées et les résultats de la dite enquête publique justifient quelques rectifications du projet de PLU, selon le tableau des modifications annexé à la présente et intitulé « Réponses de la Commission Urbanisme sur l'avis des PPA et le rapport du commissaire-enquêteur », et plus particulièrement la colonne de droite intitulée « décision motivée de la commission urbanisme » ;

CONSIDERANT que les modifications apportées au projet de PLU tiennent compte des résultats de l'enquête publique, qu'elles procèdent de ladite enquête publique et ne remettent pas en cause l'économie générale du PLU ;

CONSIDERANT que le projet de Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé conformément à l'article L 123-10 du Code de l'urbanisme ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire après en avoir délibéré ;

DECIDE le Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est annexé à la présente.

DIT que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du Code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal habilité à publier les annonces légales.

DIT que, conformément à l'article L 123-10 du Code de l'urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme est tenu à la disposition du public à la mairie des Rousses aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires et en Sous-Préfecture ;

DIT que la présente délibération sera exécutoire :

. dans un délai d'un mois suivant sa transmission au sous-préfet si celui-ci n'a notifié aucune modification à apporter au Plan Local d'Urbanisme ou dans le cas contraire, à dater de la publication et de la transmission au sous-préfet de la délibération approuvant les modifications demandées,

. après l'accomplissement des mesures de publicité précitées.

La présente délibération accompagnée du dossier de Plan Local d'Urbanisme qui lui est annexé sera transmise au sous-préfet. »

Le Conseil municipal approuve en ces termes le Plan Local d'Urbanisme par 12 voix pour et 4 contre (Jacques ROMAND – Béatrice CHAVETNOIR + pouvoir de Sylvie TINGUELY – Maurice VANDELLE).

Annie BERTHET regrette que ce PLU n'ait pas assez mis en avant l'unité architecturale par rapport à ce que nous voulions au début de l'étude. M. le Maire répond que cet objectif sera recherché pour le lotissement des Crêtets par le cabinet Verdi.

4 - Instauration d'un droit de préemption urbain sur le territoire de la Commune des Rousses

M. le Maire rappelle que suite à l'approbation du PLU, le Conseil Municipal doit décider d'instituer un droit de préemption urbain sur les secteurs situés en zone U et AU du PLU.

Ainsi, afin de permettre la réalisation d'une opération d'aménagement, l'ensemble des mutations énumérées dans l'article L 211-4 du code de l'urbanisme seront soumises au droit de préemption urbain.

Il est rappelé que le maire possède délégation du conseil municipal pour exercer au nom de la commune le droit de préemption urbain.

Le Conseil municipal décide par 14 voix pour et 2 abstentions (Béatrice CHAVETNOIR, Sylvie TINGUELY), d'adapter le périmètre de préemption à l'ensemble des zones urbaines et des zones à urbaniser déterminées par le Plan Local d'Urbanisme actuellement en vigueur.

5 - Finances :

M. le Maire rappelle que la commission des finances s'est réunie le lundi 10 mars 2014 à 17h30 pour finaliser les comptes administratifs 2013 et les budgets primitifs 2014.

« C'est un moment important de l'année municipale et un acte majeur. Malgré l'échéance électorale, les communes et les communautés de communes votent leurs budgets avec les équipes en place. Mais rien n'empêche les prochains conseils d'apporter leur touche par des budgets modificatifs.

Le résultat des comptes administratifs que Jacques ROMAND va présenter, est positif et encourageant. Il y a une bonne maîtrise des dépenses et 851 697 € sont virés à la section d'investissement. Cette CAF est remarquable.

La dette est en diminution. 2 prêts s'éteignent. Il n'est pas prévu d'emprunt pour 2014 sur le budget d'investissement. Il sera alimenté par la vente de terrain et les places de parking souterrain. »

Il propose de ne pas modifier les taux d'imposition, en accord avec la commission des finances. Les bases connaissent un certain tassement, voire une baisse. Les dotations de l'Etat sont également en baisse.

5-1 Comptes administratifs 2013

M. le Maire se retire, Jacques ROMAND assure la présidence et présente les comptes administratifs 2013 qui s'établissent dans les grandes lignes comme suit :

a) compte administratif 2013 du budget principal de la commune

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Nature	Libellé compte	Budget 2013	Réalisations
CHAPITRE 011 CHARGES A CARACTERE GENERALE		1 339 100,00	1 267 763,54
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		1 832 000,00	1 831 972,05
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		489 978,00	458 089,99
66 CHARGES FINANCIERES		212 000,00	190 244,08
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		8 200,00	4 110,87
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		55 500,00	24 561,71
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS		315 447,00	315 447,00
022 DEPENSES IMPREVUES		526,00	0,00

023 VIREMENT A LA	SECTION D'INVESTISSEMENT	748 492,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		5 001 243,00	4 092 189,24

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Nature	Libellé compte	Budget 2013	Réalisations
CHAPITRE 70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		584 507,00	569 952,84
CHAPITRE 73 IMPÔTS ET TAXES		2 169 443,00	2 147 228,03
CHAPITRE 74 DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		1 331 574,00	1 536 739,96
CHAPITRE 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		648 000,00	669 275,86
CHAPITRE 76 PRODUITS FINANCIERS		0,00	6,08
CHAPITRE 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		167 800,00	120 775,50
CHAPITRE 013 ATTENUATIONS DE CHARGES		30 000,00	32 008,53
CHAPITRE 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		0,00	9 147,27
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	69 919,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 001 243,00	5 085 134,07
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			992 944,83

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Opération	Chapitre	Nature	Crédits 2013	Réalisations
001		DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	638 032,00	0,00
040		OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	0,00	9 147,27
041		OPERATIONS PATRIMONIALES	447 000,00	262 092,50
10		DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES	25 742,00	0,00
16		EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	451 498,00	420 078,24
21		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	7 080,32
27		AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 500,00	0,00
N° 101		REHABILITATION DE LA MAIRIE	47 100,00	46 361,65
N° 162		TRAVAUX FERME DES ROUSSES EN BAS	2 000,00	0,00
N° 190		TRAVAUX DE BÂTIMENTS	387 100,00	176 423,12
N° 191		TRAVAUX DE BÂTIMENTS SUITE A ETUDE ERP	2 000,00	0,00
N° 192		RESERVES FONCIERES ET TERRAINS	110 000,00	84 500,29
N° 193		TRAVAUX GENDARMERIE	342 000,00	223 929,80
N° 222		DIVERS MATERIELS ET OUTILLAGES	354 600,00	176 113,75
N° 300		VOIRIE - RESEAUX - SIDEC	486 000,00	156 905,44
N° 333		TRAVAUX DIVERS	63 000,00	47 050,71
N° 444		AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE LA RN5	168 000,00	116 798,83
N° 630		PREAU CANTINE PERISCOLAIRE	110 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			3 644 572,00	1 726 481,92

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Opération	Chapitre	Nature	Crédits 2013	Réalisations
021		VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	748 492,00	0,00
024		PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	1 437 800,00	0,00
040		OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	55 500,00	24 561,71
041		OPERATIONS PATRIMONIALES	447 000,00	269 172,82
10		DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES	789 532,00	803 003,48
13		SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,00	136 833,68
16		EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	103 798,00	103 878,51
N° 101		REHABILITATION DE LA MAIRIE	52 000,00	46 890,11
N° 222		DIVERS MATERIEL ET OUTILLAGE	1 000,00	3 635,90

N° 333 : TRAVAUX DIVERS	9 450,00	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 644 572,00	1 387 976,21
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		-338 505,71

RESULTATS

Résultat d'Investissement de l'exercice N		-338 505,71
Déficit d'investissement Reporté Année N-1		-638 032,38
Résultat Global d'Investissement cumulé		-976 538,09
Résultat de Fonctionnement de l'exercice N		992 944,83
Excédent de fonctionnement Reporté Année N-1		69 919,64
Résultat global de Fonctionnement cumulé		1 062 864,47
Résultat de l'Exercice N		654 439,12
Résultat Global cumulé		86 326,38

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2013 de la Commune.

b) compte administratif 2013 du budget annexe de la chambre funéraire

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Articles	Dépenses	Crédits 2013	Réalisations
011	Charges à caractère générale	2 700,00	1 050,96
65	Autres charges de gestion courante	200,00	105,65
66	Charges financières	4 300,00	4 241,34
67	Charges exceptionnelles	200,00	57,10
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	4 700,00	4 209,97
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 500,00	0,00
	TOTAL	15 600,00	9 665,02

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Articles	Recettes	Crédits 2013	Réalisations
70	Vente de produits fabriqués, prestations de service	1 000,00	833,64
77	Produits exceptionnels	9 065,00	9 065,00
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	700,00	612,40
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	4 835,00	0,00
	TOTAL	15 600,00	10 511,04
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		846,02

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Articles	Dépenses	Crédits 2013	Réalisation
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	700,00	612,40
16	Emprunts et dettes assimilées	5 500,00	5 461,26
21	Immobilisations corporelles	1 000,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 000,00	0,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	7 816,00	0,00
	TOTAL	16 016,00	6 073,66

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Articles	Recettes	Crédits 2013	Réalisations
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	7 816,00	7 816,66
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	4 700,00	4 209,97
021	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	3 500,00	0,00
	TOTAL	16 016,00	12 026,63
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT		5 952,97

Résultat d'Investissement de l'exercice N		5 952,97
Déficit d'investissement Reporté Année N-1		-7 816,66
Résultat Global d'Investissement cumulé		-1 863,69
Résultat de Fonctionnement de l'exercice N		846,02
Excédent de fonctionnement Reporté Année N-1		4 835,87
Résultat global de Fonctionnement cumulé		5 681,89
Résultat de l'Exercice N		6 798,99
Résultat Global cumulé		3 818,20

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2013 de la chambre funéraire.

c) compte administratif 2013 du budget annexe du Fort des Rousses

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article	Dépenses	Crédits 2013	Réalisations
011	Charges à caractère générale	96 545,00	94 444,00
65	Autres charges de gestion courante	78 000,00	4,17
022	DEPENSES IMPREVUES	565,00	0,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 900,00	0,00
	TOTAL	183 010,00	94 448,17

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article	Recettes	Crédits 2013	Réalisations
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	83 000,00	78 899,00
75	Autres produits de gestion courante	99 000,00	99 091,88
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1 010,00	0,00
	TOTAL	183 010,00	177 990,88
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		83 542,71

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Article	Dépenses	Crédits 2013	Réalisations
23	Immobilisations en cours	34 400,00	32 400,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	124 542,00	0,00
	TOTAL	158 942,00	32 400,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Article	Recettes	Crédits 2013	Réalisations
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	124 542,00	124 541,68
27	Autres immobilisations financières	26 500,00	26 526,12
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7 900,00	0,00
	TOTAL	158 942,00	151 067,80
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT		118 667,80

Résultat d'Investissement de l'exercice N		118 667,80
Déficit d'investissement Reporté Année N-1		-124 541,68
Résultat Global d'Investissement cumulé		-5 873,88
Résultat de Fonctionnement de l'exercice N		83 542,71

Excédent de fonctionnement Reporté Année N-1		1 010,90
Résultat global de Fonctionnement cumulé		84 553,61
Résultat de l'Exercice N		202 210,51
Résultat Global cumulé		78 679,73

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2013 du Fort des Rousses.

d) compte administratif 2013 de la Zone d'activités André Lizon

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	Crédits 2013	Réalisations
011	Charges à caractère général	872 000,00	160 486,33
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	987 318,00	57 658,01
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		1 859 318,00	218 144,34
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Article	Libellé	Crédits 2013	Réalisations
70	Produits des services	929 659,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	929 659,00	218 144,34
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00	0,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		1 859 318,00	218 144,34
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			-0,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	Crédits 2013	Réalisations
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	929 659,00	218 144,34
001	déficit d'investissement reporté	57 659,00	0,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		987 318,00	218 144,34
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	Crédits 2013	Réalisations
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	987 318,00	57 658,01
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		987 318,00	57 658,01
RESULTAT D'INVESTISSEMENT			-160 486,33
Résultat d'Investissement de l'exercice N			-160 486,33
Déficit d'investissement Reporté Année N-1			-57 658,01
Résultat Global d'Investissement cumulé			-218 144,34
Résultat de Fonctionnement de l'exercice N			-0,00
Excédent de fonctionnement Reporté Année N-1			0,00
Résultat global de Fonctionnement cumulé			-0,00
Résultat de l'Exercice N			-160 486,33
Résultat Global cumulé			-218 144,34

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2013 de la ZA André Lizon.

e) compte administratif 2013 de la Zone d'activités du Bois de l'Ours

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	Crédits 2013	Réalisations
011	Charges à caractère général	625 000,00	176 163,96
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 151 924,00	263 461,29
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00	0,00
002	DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		1 776 924,00	439 625,25

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	Crédits 2013	Réalisations
70	Produits des services	888 462,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	888 462,00	439 625,25
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00	0,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		1 776 924,00	439 625,25
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			0,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé	Crédits 2013	Réalisations
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	888 462,00	439 625,25
001	déficit d'investissement reporté	263 462,00	0,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		1 151 924,00	439 625,25

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé	Crédits 2013	Réalisations
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 151 924,00	263 461,29
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		1 151 924,00	263 461,29
RESULTAT D'INVESTISSEMENT			-176 163,96

Résultat d'Investissement de l'exercice N		-176 163,96
Déficit d'investissement Reporté Année N-1		-263 461,29
Résultat Global d'Investissement cumulé		-439 625,25
Résultat de Fonctionnement de l'exercice N		0,00
Excédent de fonctionnement Reporté Année N-1		0,00
Résultat global de Fonctionnement cumulé		0,00
Résultat de l'Exercice N		-176 163,96
Résultat Global cumulé		-439 625,25

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif de la ZA du Bois de l'Ours.

f) compte administratif 2013 du lotissement des Crêtets

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article	Dépenses	Crédits 2013	Réalisations
011	Charges à caractère général	6 550,00	3 041,37
66	Charges financières	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 950,00	3 950,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00	0,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	0,00
TOTAL		10 500,00	6 991,37

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article	Recettes	Crédits 2013	Réalisations
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 500,00	6 991,37
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00	0,00
TOTAL		10 500,00	6 991,37
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			0,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Article	Dépenses	Crédits 2013	Réalisations
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 500,00	6 991,37
001	Déficit d'investissement reporté	3 950,00	0,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		14 450,00	6 991,37

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Article	Dépenses	Crédits 2013	Réalisations
16	Emprunts et dettes assimilées	10 500,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 950,00	3 950,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		14 450,00	3 950,00
RESULTAT D'INVESTISSEMENT			-3 041,37

RESULTATS

Résultat d'Investissement de l'exercice N		-3 041,37
Déficit d'investissement Reporté Année N-1		-3 950,00
Résultat Global d'Investissement cumulé		-6 991,37
Résultat de Fonctionnement de l'exercice N		0,00
Excédent de fonctionnement Reporté Année N-1		0,00
Résultat global de Fonctionnement cumulé		0,00
Résultat de l'Exercice N		-3 041,37
Résultat Global cumulé		-6 991,37

Le conseil municipal approuve par 13 voix pour, 1 contre (pouvoir de Sylvie TINGUELY) et 1 abstention (Béatrice CHAVETNOIR) le compte administratif 2013 du lotissement des Crêtets.

M. le Maire reprend la présidence de la séance et remercie l'ensemble du conseil municipal pour ce vote de confiance ainsi que les services administratifs et M. le Trésorier pour leur collaboration.

5.2 Approbation des comptes de gestion 2013

Le Receveur Municipal dresse les comptes de gestion récapitulants les budgets primitifs de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion dressés (budget principal de la commune et budgets annexes du Fort, du lotissement des Crêtets, de la chambre funéraire, de la Zone d'Activités André Lizon et de la Zone d'activités du Bois de l'Ours), pour l'exercice 2013 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur.

5.3 Affectation des résultats

a) budget principal de la Commune

M. le Maire expose au Conseil Municipal que l'exercice 2013 :

- A généré un excédent de fonctionnement de	+ 992 944.83 €
- Considérant que les résultats antérieurs reportés sont de	+ 69 919.64 €
- Les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à	+ 1 062 864.47 €

Il convient de procéder à l'affectation de ce résultat dans la section d'investissement déficitaire de 976 538.09 €, corrigée des restes à réaliser suivants :

Dépenses : 897 900 €

Recettes : 376 400 €

Total : 521 500 €

De fait le besoin de financement s'élève à la somme de 1 498 038.09 €.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

➤ Affectation à la couverture du déficit (compte 1068)	1 062 864.47 €
➤ Inscription du déficit d'investissement reporté (report à nouveau débiteur compte 001)	976 538.09 €
➤ Affectation de l'excédent de fonctionnement reporté (c/002)	0.00 €

b) budget annexe du Fort des Rousses

M. le Maire expose au Conseil Municipal que l'exercice 2013 a généré :

- un excédent de fonctionnement de	+ 83 542.71 €
- Considérant les résultats antérieurs reportés qui s'élèvent à	1 010.90 €
- Les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à	+ 84 553.61 €

Il convient de procéder à l'affectation de ce résultat,

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

➤ Affectation complémentaire en réserve (compte 1068)	5 873.88 €
➤ Inscription du déficit reporté (report à nouveau débiteur compte 001)	5 873.88 €
➤ Affectation de l'excédent de fonctionnement reporté (c/002)	78 679.73 €

c) budget annexe de la chambre funéraire

M. le Maire expose au Conseil Municipal que l'exercice 2013 :

- A généré un excédent de fonctionnement de	+ 846.02 €
- Considérant que les résultats antérieurs reportés sont de	+ 4 835.87 €
- Les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à	+ 5 681.89 €

Il convient de procéder à l'affectation de ce résultat dans la section d'investissement déficitaire de 1 863.69 €.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- S'il y a lieu d'apurer le déficit antérieur, alors l'affecter **obligatoirement** au compte 1068
solde disponible 3 818.20 €
- A défaut de déficit à résorber ou s'il y a un solde disponible :
Affectation à l'excédent reporté (compte R 002) 3 818.20 €

5.4 **Vote des taux d'imposition**

M. le Maire fait part de la réunion de la commission des finances qui a débattu sur le maintien ou non des taux des taxes communales directes.

Pour mémoire, les taux des taxes ont été maintenus en 2013 :

Taxes	2013
Taxe d'habitation	13.70
Taxe foncière sur les propriétés bâties	14.23
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	37.97
Taxe professionnelle/CFE	13.42

M. le Maire propose le maintien des taux en 2014 comme suit :

Taxes	2014
Taxe d'habitation	13.70
Taxe foncière sur les propriétés bâties	14.23
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	37.97
Contribution Foncière des Entreprises	13.42

Frédéric BOURLAND indique que c'est la troisième année consécutive qu'ils restent inchangés et qu'ils sont très inférieurs à la moyenne nationale.

Christophe MATHEZ ajoute qu'ils sont inférieurs de 10 points et que la base de la CFE baisse de 1,84%.

M. le Trésorier précise que l'application des dispositions se rapportant aux bases minimum de CFE des deux premières tranches entraîne une perte de 28 000 €. M. le Maire demande qui sont les commerces qui

ferment. M. le Trésorier répond que la première explication liée à cette baisse concerne l'application des nouvelles dispositions se rapportant aux bases minimum de CFE.

En effet, la dernière loi de finances a modifié les montants des bases minimum de CFE 2014 des deux premières tranches les portant au maximum à 500 euros pour les contribuables dont le Chiffre d'Affaire est inférieur à 10 000 euros et à 1000 euros pour ceux dont la CA est compris entre 10 000 et 32 600 euros au lieu de 1149 euros appliqué pour la CFE 2013, générant de ce fait, une perte de 28 642 euros (40 sont soumis à une base minimum de 500 euros et 18 à une base minimum de 1000 euros).

De plus, il ressort, de la lecture de leurs fichiers que le total des bases se rapportant aux fermetures s'élève à 47 778 euros, celui des créations à 18 560 euros et la variation entre 2013 et 2014 des établissements existants à 13 189 euros.

Ainsi, le total des créations + des variations ne compense pas les fermetures et les nouvelles dispositions s'appliquant aux bases minimum.

Le conseil municipal décide à l'unanimité le maintien des taux d'imposition.

5.5 Taux de la taxe communale additionnelle aux droits d'enregistrement et à la taxe de publicité foncière

L'article 1584-1 du CGI prévoit que la taxe communale additionnelle aux droits d'enregistrement est perçue au profit des communes de plus de 5000 habitants ainsi que de celles dont la population est inférieure à ce nombre mais qui sont classées dans la catégorie des stations de tourisme.

Le taux de la taxe communale est fixé par les articles 1584 et 1595 bis du CGI à 1.20% pour les mutations à titre onéreux d'immeubles ou de droits immobiliers.

Par application de l'article 1584 bis du CGI, les Conseils Municipaux de ces communes, peuvent, à titre facultatif, voter une réduction du taux jusqu'à 0.5% de cette taxe pour les mutations visées au 1° du 1 de l'article 1584 du Code Général des Impôts. Ils ont également la possibilité de voter une exonération sur les cessions autres que la première de chacune des parts de sociétés civiles immobilières d'accession progressive à la propriété mentionnées à l'article L.443-6-2 du code de la construction et de l'habitation représentative de fractions d'immeubles (article 1584 ter du CGI).

M. le Maire propose le maintien du taux à 1,20%, d'autant que les dotations de l'état vont être en diminution. Robert BONNEFOY indique que les mutations ont beaucoup baissé en 2013.

Le conseil municipal décide à l'unanimité le maintien du taux de la taxe communale additionnelle aux droits d'enregistrement et à la taxe de publicité foncière à 1.20 %.

5.6 Subvention de fonctionnement au CCAS

Après avis de la commission des finances du 10 mars 2014, M. le Maire propose le versement d'une subvention de fonctionnement au C.C.A.S d'un montant de 40 716 €.

Sébastien BENOIT-GUYOD demande si tous les paiements de loyers sont à jour. M. le Maire indique qu'une procédure est en cours avec un mauvais payeur, mais cela produit un effet sur la trésorerie mais pas sur le budget. Robert BONNEFOY précise que la décision finale sera prise par le juge le 11 avril. Frédéric BOURLAND indique que la créance peut être déclarée irrécouvrable. M. le Trésorier répond que si au final la créance est irrécouvrable, il y aura un impact sur le budget. Actuellement, il y a des poursuites en cours et des petites sommes sont recouvertes.

Jean-Sébastien LACROIX indique que l'exploitation des bois du C.C.A.S. devrait rapporter 10 000 € de recettes supplémentaires.

Le conseil municipal décide à l'unanimité le versement d'une subvention de fonctionnement au C.C.A.S. d'un montant de 40 716 €.

5.7 Subvention de fonctionnement au budget annexe de la chambre funéraire

Après avis de la commission des finances du 10 mars 2014, M. le Maire propose le versement d'une subvention de fonctionnement au budget annexe de la Chambre funéraire d'un montant de 9 982 €.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité le versement d'une subvention de 9 982 € au budget annexe de la chambre funéraire.

5.8 Budgets primitifs 2014

a) budget principal de la Commune

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Nature	Libellé compte	Propositions 2014
CHAPITRE 011 CHARGES A CARACTERE GENERALE		1 339 900,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		1 887 000,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		401 898,00
66 CHARGES FINANCIERES		191 600,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 000,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		40 000,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS		329 000,00
022 DEPENSES IMPREVUES		487,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		851 697,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		5 046 582,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Nature	Libellé compte	Propositions 2014
CHAPITRE 70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		569 407,00
CHAPITRE 73 IMPÔTS ET TAXES		2 162 061,00
CHAPITRE 74 DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		1 421 614,00
CHAPITRE 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		810 000,00
CHAPITRE 76 PRODUITS FINANCIERS		0,00
CHAPITRE 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		52 500,00
CHAPITRE 013 ATTENUATIONS DE CHARGES		31 000,00
CHAPITRE 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		0,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 046 582,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Opération Chapitre Nature	Propositions 2014
001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	976 539,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	0,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	395 000,00
10 DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES	25 742,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	257 700,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 200,00
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	218 435,00
N° 101 : REHABILITATION DE LA MAIRIE	0,00
N° 162 : TRAVAUX FERME DES ROUSSES EN BAS	10 000,00
N° 190 : TRAVAUX DE BÂTIMENTS	270 000,00
N° 191 : TRAVAUX DE BÂTIMENTS SUITE A ETUDE ERP	20 000,00
N° 192 : RESERVES FONCIERES ET TERRAINS	40 000,00
N° 193 : TRAVAUX GENDARMERIE	118 000,00

N° 194 : CASERNE DES POMPIERS	50 000,00
N° 222 : DIVERS MATERIELS ET OUTILLAGES	264 100,00
N° 300 : VOIRIE - RESEAUX - SIDEC	385 000,00
N° 333 : TRAVAUX DIVERS	74 000,00
N° 444 : AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE LA RN5	60 000,00
N° 630 : PREAU CANTINE PERISCOLAIRE	110 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 281 716,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT		Propositions 2014
Opération Chapitre Nature		
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		851 697,00
024 PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATION		243 050,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		40 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES		395 000,00
10 DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES		1 265 519,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		473 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		2 000,00
N° 101 : REHABILITATION DE LA MAIRIE		0,00
N° 222 : DIVERS MATERIEL ET OUTILLAGE		2 000,00
N° 333 : TRAVAUX DIVERS		9 450,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 281 716,00

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le budget principal 2014 présenté par le Maire.

b) budget annexe du Fort des Rousses

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Article	Dépenses	Propositions du Maire
011	Charges à caractère générale	96 567,00
65	Autres charges de gestion courante	142 050,00
022	DEPENSES IMPREVUES	562,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	18 500,00
TOTAL		257 679,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Article	Recettes	Propositions du Maire
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	80 000,00
75	Autres produits de gestion courante	99 000,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	78 679,00
TOTAL		257 679,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Article	Dépenses	Propositions du Maire
23	Immobilisations en cours	45 000,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	5 873,00
TOTAL		50 873,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Article	Recettes	Propositions du Maire
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	5 873,00
27	Autres immobilisations financières	26 500,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	18 500,00
TOTAL		50 873,00

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget annexe du Fort des Rousses 2014.

c) budget annexe de la chambre funéraire

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Articles	Dépenses	Propositions du Maire
011	Charges à caractère générale	2 900,00
65	Autres charges de gestion courante	200,00
66	Charges financières	4 100,00
67	Charges exceptionnelles	200,00
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	4 700,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 200,00
TOTAL		15 300,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Articles	Recettes	Propositions du Maire
70	Vente de produits fabriqués, prestations de service	800,00
77	Produits exceptionnels	9 982,00
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	700,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	3 818,00
TOTAL		15 300,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		0,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Articles	Dépenses	Propositions du Maire
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	700,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 700,00
21	Immobilisations corporelles	1 000,00
23	Immobilisations en cours	500,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 864,00
TOTAL		9 764,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Articles	Recettes	Propositions du Maire
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	1 864,00
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	4 700,00
021	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	3 200,00
TOTAL		9 764,00

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget annexe 2014 de la chambre funéraire.

d) budget annexe de la zone d'activités André Lizon

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Article	Libellé	Propositions du Maire
011	Charges à caractère général	709 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 145 290,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		1 854 290,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Article	Libellé	Propositions du maire
70	Produits des services	927 145,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	927 145,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		1 854 290,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Article	Libellé	Propositions du maire
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	927 145,00
001	déficit d'investissement reporté	218 144,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		1 145 289,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé	Propositions du maire
16	Emprunts et dettes assimilées	160 485,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 145 290,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		1 305 775,00

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget annexe 2014 de la ZA André Lizon.

e) budget annexe de la zone d'activités du Bois de l'Ours

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	Propositions 2014
011	Charges à caractère général	470 100,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 349 252,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00
002	DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		1 819 352,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	Propositions 2014
70	Produits des services	909 726,00
74	Dotations et participations	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	909 626,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		1 819 352,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		0,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé	Propositions 2014
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	909 626,00
001	déficit d'investissement reporté	439 626,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		1 349 252,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé	Propositions 2014
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 349 252,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		1 349 252,00

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget annexe 2014 de la ZA du Bois de l'Ours.

f) budget annexe du lotissement des Crêtets

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	Propositions du Maire
011	Charges à caractère général	54 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 992,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		60 992,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	Propositions du maire
70	Produits des services	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	60 992,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		60 992,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Article	Dépenses	Propositions du Maire
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 992,00
001	Déficit d'investissement reporté	6 992,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		67 984,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Article	Dépenses	Propositions du Maire
16	Emprunts et dettes assimilées	60 992,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 992,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		67 984,00

Le conseil municipal approuve par 14 voix pour, 1 contre (Sylvie TINGUELY) et 1 abstention (Béatrice CHAVETNOIR) le budget annexe 2014 du lotissement des Crêtets.

6 - Personnel :

- modification d'un poste d'agent de maîtrise principal en Technicien Territorial

Suite à l'avis favorable de la Commission administrative paritaire du 20 février 2014 concernant la promotion du cuisinier du restaurant scolaire au grade de Technicien Territorial, M. le Maire propose au conseil municipal de modifier son poste d'agent de maîtrise principal en Technicien Territorial à compter du 1^{er} avril 2014.

Le conseil municipal décide à l'unanimité la modification d'un poste d'agent de maîtrise principal en Technicien Territorial à compter du 1^{er} avril 2014.

- modification d'un poste d'infirmière en soins généraux de classe normale en infirmière en soins généraux de classe supérieure

Suite à l'avis favorable de la Commission administrative paritaire du 20 février 2014 concernant la promotion d'une infirmière du centre de soins communal au grade d'Infirmière en soins généraux de classe supérieure, M. le Maire propose au conseil municipal de modifier son poste d'Infirmière à compter du 1^{er} avril 2014.

Le conseil municipal décide à l'unanimité la modification d'un poste d'infirmière en soins généraux de classe normale en infirmière en soins généraux de classe supérieure à compter du 1^{er} avril 2014.

7 - Indemnité pour le gardiennage de l'église communale

Par circulaire du 28 février 2014, M. le Préfet du Jura fixe le montant des indemnités pour le gardiennage des églises communales pour 2014. L'application de la règle de calcul habituelle conduit au maintien pour 2014 du montant fixé en 2013, soit :

- 474.22 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte
- 119.55 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune et visitant l'église à des périodes rapprochées.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir l'indemnité fixée par délibération antérieure selon le tarif ci-dessus, soit 474.22 €. Cette somme sera répartie par moitié entre les deux personnes qui assurent le gardiennage de l'église. Le Conseil Municipal doit en délibérer.

M. le Maire remercie M. Fernand BRAUD et Mme Eliane LAMY pour le travail accompli dans cette mission.

Robert BONNEFOY informe le conseil que la commission de sécurité a effectué dernièrement la visite périodique de l'église et tout s'est bien passé.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir l'indemnité fixée par délibération antérieure, soit 474.22 € pour 2014.

8 - Tarifs d'accueil d'urgence à la crèche

M. le Maire rappelle au conseil municipal que le tarif horaire pour l'accueil d'urgence d'enfants à la crèche de manière occasionnelle doit être calculé en fonction de la moyenne des tarifs appliqués au cours de l'année précédente.

Pour l'année 2014, le calcul effectué par Mme la Responsable de la crèche donne le résultat suivant :

- **tarif horaire pour 1 enfant habitant la Commune : 2.12 €**
- **tarif horaire pour 1 enfant n'habitant pas la commune : 2.18 €**

Le conseil municipal fixe à l'unanimité les tarifs d'accueil d'urgence de la crèche mentionnés ci-dessus pour 2014.

9 - Travaux SIEC : programme de travaux et signature de conventions pour les opérations suivantes :

- effacement BT et éclairage public rue de la Redoute, rue du Noirmont

M. le Maire présente le projet consistant en l'effacement du réseau électrique basse tension et éclairage public pour la rue de la Redoute et la route du Noirmont. Le coût et la répartition financière sont les suivants :

Nature des travaux	Montant de l'opération	Participation en €	Montant SIEC en €	Participation collective en €	Avance de la collectivité sur participation
Réseau électrique	96 252.52 Plafonné à 13 005.77 HT	TVA récupérable 14 976.87	9 962.42	71 313.23	63 490.00
Eclairage public	15 944.75 Plafonné à 2 579.16	-	644.79	15 299.96	12 690.00
Montant total	112 197.27	-	10 607.21	86 613.19	76 180.00

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le programme de travaux et le projet de convention réglant les conditions de participation financières et autorise le Maire à signer la convention.

- aménagement ZAC André Lizon

M. le Maire présente le projet de travaux d'électrification, d'éclairage public et d'infrastructures de communications électroniques nécessaires à l'aménagement de la ZAC André Lizon. Le coût et la répartition financière sont les suivants :

Nature des travaux	Montant de l'opération	Participation en €	Montant SIEC en €	Participation collective en €	Avance de la collectivité sur participation
Réseau électrique	38 350.49 Soit 32 383.16 HT	ERDF : 13 179.95 Récupération TVA 5 967.33 €	-	19 203.21	15 360.00
Eclairage public	41 542.49 Plafonné à 9 587.62	-	2 396.91	39 145.58	31 320.00
Génie civil	9 806.76	-	-	9 806.76	7 850.00
Montant total	89 699.74	-	2 396.91	68 155.55	54 530.00

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le programme de travaux et le projet de convention réglant les conditions de participation financières et autorise le Maire à signer la convention.

- effacement BT et éclairage public rue du Génie

M. le Maire présente le projet de travaux d'effacement basse tension et éclairage public rue du Génie. Le coût et la répartition financière sont les suivants :

Nature des travaux	Montant de l'opération	Participation en €	Montant SIEDEC en €	Participation collective en €	Avance de la collectivité sur participation
Réseau électrique	67 496.70	Facé : 32 315.73 TVA Récupérable : 10 502.47 €	11 398.85	13 279.66	10 620.00
Eclairage public	45 218.21 Plafonné à 12 149.41	-	3 037.35	42 180.86	33 744.69
Montant total	112 714.91	-	14 436.20	55 460.52	44 364.69

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le programme de travaux et le projet de convention réglant les conditions de participation financières et autorise le Maire à signer la convention.

- renforcement BT et éclairage public poste le Bert

M. le Maire présente le projet de travaux de renforcement BT et éclairage public poste Le Bert. Le coût et la répartition financière sont les suivants :

Nature des travaux	Montant de l'opération	Participation en €	Montant SIEDEC en €	Participation collective en €	Avance de la collectivité sur participation
Réseau électrique	97 062.06	FACE : 65 567.38 TVA récupérable 15 102.84 €	16 391.84	0	0
Eclairage public	2 822.44	-	705.61	2 116.83	1 693.46
Montant total	99 884.50	-	17 097.45	2 116.83	1 693.46

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le programme de travaux et le projet de convention réglant les conditions de participation financières et autorise le Maire à signer la convention.

Gilles BOURQUI indique que l'effacement du poteau à la Cure est reporté à l'année prochaine. Annie BERTHET demande si ce programme de travaux correspond au montant voté au budget à l'opération n°300. Gilles BOURQUI répond oui.

10 - Liste des marchés signés par M. le Maire

En réponse à une question de Maurice VANDELLE à propos du dossier « cantine, préau, périscolaire », le Maire indique que le rapporteur a conclu à une indemnité de 113 000 €, mais cela doit passer en jugement.

Annie BERTHET trouve que la communication pour les JO de Sotchi n'a pas été suffisante et que l'on aurait pu faire quelque chose de plus important pour soutenir nos équipes. M. le Maire précise qu'il s'agit du coût des banderoles. Il félicite les sportifs locaux, notamment la représentante des skieurs rousselfands Aurore JEAN qui a fait de très beaux jeux, ainsi que Vincent GAUTHIER-MANUEL pour ses trois médailles.

Sébastien BENOIT-GUYOD précise qu'une réception est donnée en l'honneur de Vincent GAUTHIER-MANUEL à partir de 20H le vendredi 21 mars à Prémanon.

M. le Maire rappelle que les championnats de France de ski nordique se dérouleront aux Tuffes le week-end des 29 et 30 mars.

22 – Vente d'une petite parcelle d'aisance de 24 m² à M. Jean FANET

Jacques ROMAND propose la vente à M. Jean FANET d'une petite parcelle de 24 m² qui bloque le passage pour accéder à la voirie au prix de 120 € hors taxe le m², soit 2 880 €, les frais étant à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité la cession de cette petite emprise de terrain à M. FANET aux conditions indiquées.

23 – indemnité de conseil et de budget au trésorier

Conformément à l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, les comptables du Trésor exerçant les fonctions de receveur municipal sont autorisés à fournir aux collectivités territoriales des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable. Cet arrêté prévoit également que les collectivités locales peuvent demander aux comptables du Trésor des conseils et renseignements pour la préparation des documents budgétaires et leur verser une indemnité.

Ces prestations ont un caractère facultatif et donnent lieu au versement par la collectivité d'une indemnité dite « indemnité de conseil » et « indemnité de budget ».

L'attribution de cette indemnité fait l'objet d'une délibération qui prévoit également son taux par référence au tarif maximum fixé par l'arrêté précité.

Ainsi le montant de l'indemnité de conseil s'élève pour l'année 2013 à 955.30 € brut, l'indemnité de budget s'élève à 45.73 € brut.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité le versement de ces indemnités au titre de l'exercice 2013 à M. Thierry CHEVALIER, trésorier.

11 Questions et informations diverses

➤ M. le Maire informe le conseil municipal de la fermeture définitive du bureau de douane Suisse à La Cure au 1^{er} juillet 2014.

➤ Sébastien BENOIT-GUYOD fait part de problèmes de fonctionnement au niveau de la section sportive du collège. Il recommande que le conseil municipal soit attentif à cette question car les champions de la station ont tous été scolarisés à la section et cette section est importante pour le tissu économique et associatif. Si la section sport étude est amenée à disparaître ou à fonctionner de façon réduite, ce sera un problème pour l'économie et le tourisme. Béatrice CHAVETNOIR pense qu'il est important qu'il y ait des représentants de la commune au prochain conseil d'administration du collège. M. le Maire propose de voter une motion de soutien. Christophe MATHEZ demande quels sont les problèmes. Sébastien BENOIT-GUYOD précise que cette situation découle d'une décision de l'inspecteur pédagogique régional. Pour notre territoire et le pays du Haut-Jura, cela représentera à terme un vrai problème et un risque de pénurie de professionnels qualifiés du monde de la montagne. C'est d'autant plus regrettable car une section sportive a été ouverte au lycée de Morez. Jean-Sébastien LACROIX précise que la classe de 6^{ème} ne sera plus une classe de section mais une classe aménagée où les enfants feront du nordique et de l'alpin. Pour les classes de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, il y aura une réduction des effectifs dans les 3 disciplines fond, saut, et alpin. Frédéric BOURLAND propose de rédiger un courrier signé du Maire auprès de l'académie, du conseil général et au niveau de la presse.

Robert BONNEFOY propose que l'on demande aux autres communes d'agir également.

Sébastien BENOIT-GUYOD indique que les clubs locaux se mobilisent pour faire entendre leur voix.

Jean-Sébastien LACROIX ajoute que l'inspection académique veut faire blocage aux enfants qui sont hors secteur des Rousses. Frédéric BOURLAND pense que si l'accès à la section sport études est réduit, il sera possible ensuite de dire que ce n'est plus viable. Béatrice CHAVETNOIR pense qu'il faut aussi mettre en avant les infrastructures qui ont été réalisées.

➤ Béatrice CHAVETNOIR : la commission animation et culture du Conseil Municipal des Jeunes rencontrera les personnes âgées du FPA le 2 avril de 14h30 à 17h pour faire des jeux et partager un gouter.

➤ Mot de M. le Maire

« A l'heure de clore cette séance, la dernière du mandat, je veux vous exprimer ma satisfaction d'avoir travaillé dans une ambiance constructive, faite de respect, d'écoute et de dialogue, avec vous les élus, les services, les collaborateurs – trices mobilisés et impliqués pour faire progresser et aboutir les dossiers et projets.

Je vous remercie tout particulièrement de votre motivation et de votre investissement à défendre ces mêmes projets et à porter les aspirations de nos concitoyens du village et des hameaux.

Certains cessent leurs fonctions définitivement ou momentanément peut-être, d'autres se représentent.

A toutes et à tous, je veux exprimer ma gratitude et ma reconnaissance avec une pensée particulière pour Danièle et en adressant aussi un message amical de solidarité à Bernard.

Je lève donc cette dernière séance.

Séance levée à 20h56
Le Secrétaire de séance,



Frédéric BOURLAND



Le Maire,



Bernard MAMET

